

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix –Travail - Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS



BP 34430
Yaoundé
Tél: 22 23 92 28

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace –Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

N° 0824 - - / CR/MINFOF/SG/DF/SDAEF/SN

Yaoundé, le 10 9 MAI 2014

4^{ème} COMITE NATIONAL DE SUIVI DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE FLEGT : 15
Avril 2014

COMPTE RENDU

La 4^{ème} session du Comité National de suivi de l'Accord (CNS) s'est tenue le 15 avril 2014 dans la salle 635 du MINFOF. Il avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'APV et de proposer des recommandations pour le prochain Comité Conjoint de Suivi. Y prenaient part les membres statutaires dudit Comité, les cadres de la Direction des Forêts et les personnes ressources. La liste de présence est jointe en annexe.

1. Introduction, approbation de l'ordre de jour

L'ouverture de la réunion a eu lieu à 10 heures 30 mn par le mot de bienvenue du Secrétaire Général du MINFOF Monsieur Denis KOULAGNA KOUTOU, par ailleurs président de séance. Il a souligné l'importance de la réunion qui permet à l'ensemble des participants impliqués dans la mise en œuvre de l'APV, d'être au même niveau d'information. Par la suite, il a passé la parole à Monsieur MFOU'OU MFOU'OU Bruno, Directeur des forêts qui a procédé à la vérification de la représentativité. Le quorum étant atteint, l'examen du projet d'ordre du jour qui a été modifié par l'introduction de la présentation de l' AIS comme première intervention et adopté.

2. Evaluation de la conformité des documents associés au processus d'attribution de chaque titre forestier en vigueur au Cameroun par l' AIS

Le rapport à mi-parcours de l'évaluation de la conformité des documents associés au processus d'attribution de chaque titre forestier en vigueur au Cameroun a été présenté par Caroline DUHESME, Chef de l'équipe de l'Auditeur Indépendant au Système de vérification de la légalité (AIS). Cette dernière a exposé les difficultés rencontrées dans la collecte des

documents qui ont été délivrés au delà de l'année 2012. Après les échanges, le CNS a proposé d'Elaborer un TDR ainsi que la recherche de financement pour améliorer l'archivage des documents relatifs aux titres d'exploitation en se basant sur les résultats intermédiaires de l' AIS sur la collecte desdits documents.

Recommandation 1 : Le CNS a engagé le MINFOF de résoudre le problème d'archivage des documents relatifs aux titres d'exploitation en se basant sur les résultats intermédiaires de l' AIS sur la collecte desdits documents

3. Présentation des recommandations des derniers CCS et Conseil de 17 Décembre 2013

Cette présentation a été effectuée par Monsieur KONGAPE Jean Avit, Sous-directeur des Agréments et de la Fiscalité Forestière. Il a passé en revue les 12 recommandations majeures du dernier CCS et conseil des 05 et 17 décembre 2013.

En ce qui concerne la 3^e recommandation où le MINFOF devrait consulter ultérieurement les autres parties prenantes sur le document de politique forestière révisé et les textes d'application de la nouvelle loi, les échanges entre les participants ont permis au MINFOF de clarifier que cette consultation a déjà été faite. Le projet de loi étant en étude au premier ministère, les consultations à cet effet sont spécifiques en fonction des besoins sur des points précis formulés par le premier ministère.

4. Plan d'actions prioritaires et urgentes de l'APV 2014

La présentation de la situation de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires et urgentes de l'APV 2014 a été assurée par Monsieur BELINGA Salomon Janvier, Chef service des normes d'inventaire en milieu forestier, qui par ailleurs faisait intervenir à cet effet, certains de ses collaborateurs, points focaux et consultants qui étaient responsables des tâches spécifiques.

4.1. Développement et déploiement du SIGIF.

Monsieur BEKOLLO Ferdinand, Coordonnateur du Pool technique traçabilité, a informé l'assistance que l'appel d'offre pour la sélection des trois bureaux retenus pour le développement du SIGIF 2 (IGSTORE, BUREDIP/IAS, GAFAG) est publié et le dépouillement est prévu le 29 Avril 2014.

Quant au déploiement du SIGIF 2, l'appel à manifestation d'intérêt a été publié le 15 Avril 2014 au siège de l'UE à Bruxelles. Il sera également publié dans les prochains jours au Cameroun. La date limite de dépôt des dossiers ainsi que la signature de la convention sont prévus respectivement le 15 mai 2014 et en septembre 2014.

4.2. Reconnaissance des systèmes de certification privée

M.BELINGA a rapporté deux décisions ont été signées en 2013 par le MINFOF. L'une pour agréer les organismes de certification privée et l'autre pour reconnaître les systèmes de certification privée. Par ailleurs, le MINFOF a bénéficié d'un projet UE-FAO-FLEGT qui vise à mettre en place les procédures de reconnaissance de ces certifications privées. Actuellement un organisme de certification privée (Bureau VERITAS) a déposé une demande de reconnaissance du référentiel FSC et OLB. Le Consultant recruté dans le cadre du projet sus cité est en train de développer une procédure d'analyse des certificats privés pour les reconnaître dans le cadre de l'APV/FLEGT. A cet effet, le premier DRAT qui est élaboré par ledit Consultant est en cours d'étude par les services de la Direction des Forêts.

4.3. Finalisation et validation des procédures de délivrance des attestations de conformité à la réglementation du travail

Une circulaire relative à la mise en application du Système de Vérification de la légalité de l'APV/FLEGT est signé par le ministre en charge du travail (MTSS) au mois d'octobre 2014. A cet effet, une proposition de projet a été soumise à la FAO pour la diffusion et la vulgarisation de cette circulaire auprès des inspecteurs départementaux du MTSS. Par ailleurs, des certificats de travail ont déjà été délivrés à une dizaine d'opérateurs.

4.4. Développement des procédures de délivrance des attestations par le MINEPDED

Monsieur KAMGUEM Dieudonné a précisé que le MINEPDED venait de bénéficier d'un projet UE-FAO-FLEGT pour le développement des procédures de délivrance des attestations de respect des normes environnementales et que la convention avec le CERAD qui est l'organisme technique devant les appui dans ce projet est en cours de négociation.

Selon la procédure en vigueur au MINEPDED, M. KAMGUEM a signalé que deux attestations de respect des normes environnementales sont déjà délivrées par le Ministre en charge de l'environnement avec quatre autres qui sont en cours de signature. Des échanges, il a été évoqué qu'une dizaine de demandes de certificats de légalité a été reçue dans les services du MINFOF en 2013. Mais à cause des retards connus pour le développement des procédures au MINEPDED, aucun certificat n'a été délivré. Les participants ont proposé que la Direction des Forêts, en partenariat avec le MINEPDED et le MTSS, puisse prendre toutes les dispositions pour délivrer les premiers certificats de légalité au plus tard en juin 2014. Il a été aussi demandé que les autres administrations notamment le MINEPDED et le MINTPS puissent adopter les rythmes semestriels et annuels dans la délivrance des attestations, chacun en ce qui le concerne, selon les petits titres et les grands titres

Recommandation 2 : *Le CNS a engagé le MINFOF (Direction des Forêts), en partenariat avec le MINEPDED et le MINTSS de prendre toutes les dispositions pour délivrer les premiers certificats de légalité au plus tard en juin 2014.*

Recommandation 3 : *Le CNS a engagé les autres administrations, notamment le MINEPDED et le MINTPS, d'adopter une validité documentaire à un rythme semestriel et annuel dans la délivrance des attestations, chacun en ce qui le concerne, selon les petits titres et les grands titres.*

4.4. Mise en place d'un système d'observation indépendante externe et évaluation participative des impacts de l'APV/FLEGT au Cameroun

M. NGONZO Rodrigue a présenté le projet de mise en place d'un système d'observation indépendante externe qui va concerner les organisations de la société Civile qui s'activent dans la mise en œuvre de l'APV. Ces organisations prévoient se réunir trimestriellement et ont déjà tenu une réunion en janvier.

M. TCHEPNANG Barthélemy quant à lui a présenté le projet d'évaluation participative des impacts de l'APV/FLEGT au Cameroun dont l'objectif est d'améliorer la compréhension, analyser les effets de l'APV et disséminer les informations aux parties prenantes, notamment les organisations de la société civile et les communautés locales et autochtones. Les échanges entre participants ont conduit à recommander la mise en place d'une sous-commission qui devra s'occuper du cadrage des activités menées par la société civile sous financement de l'UE, FAO et DFID, de façon cohérente avec la mise en œuvre de l'APV/FLEGT.

Le représentant des forêts communautaires attire l'attention de la hiérarchie de l'administration forestière sur les exploitations illégales dans les forêts communautaires par les détenteurs des ventes de coupe. Il relève que des individus prétendent obtenir des titres de vente de coupe et viennent couper illégalement des arbres dans les forêts communautaires. Des explications lui ont été données séance tenante sur la conduite d'un processus d'attribution des titres et l'importance de la réunion d'information des communautés, qui est un préalable de l'exploitation d'une vente de coupe.

Le représentant des peuples autochtones quant à lui sollicite que les impacts de l'APV sur les populations autochtones soient bien identifiés et des mesures d'atténuation trouvées.

Recommandation 4 : *Le CNS a engagé le MINFOF à examiner avec l'UE la cohérence des projets exécutés sous financement de l'UE-FAO et DFID, avec la mise en œuvre de l'APV/FLEGT*

4.4. Procédures de gestion du contentieux forestier dans le SIGIF

Le projet d'arrêté sur les Procédures de gestion du contentieux forestier dans le SIGIF 2 présenté par ELLA ONDOUA Rodrigue, a fait l'objet des remarques par les participants. Ces remarques, notamment la prise en compte du régime financier, de la loi de finance sur le chapeau, doivent être intégrés dans ledit arrêté dans un délai de deux semaines.

Recommandation 5 : *Le CNS a engagé le MINFOF à collecter les observations sur le projet d'arrêté concernant le contentieux sur le SIGIF 2 dans un délai de deux semaines en vue de l'amélioration dudit arrêté.*

4.5. Formation à l'utilisation des normes géo-référencées et publication des informations à rendre publique

La révision des normes d'inventaire d'exploitation géo référencé est confiée à un consultant dont les premiers travaux font l'objet de discussion sur les fondements desdites normes. D'après M. EBIA NDONGO Samuel, la matrice d'inventaire proposé à cet effet est soumise au MINFOF pour avis. Le rapport de ce projet est prévu dans trois semaines avant son déploiement.

Par ailleurs, M. EBIA a rapporté que le projet d'appui d'EFI à la publication des informations à rendre publique est arrivé à terme. Beaucoup d'informations ont été collectées et mises en ligne dans le site web du MINFOF qui est fonctionnel. Un manuel de procédures a été rédigé définissant les rôles et responsabilités des intervenants dans la collecte et la mise en ligne des informations à rendre publiques. Pour que cette procédure soit effective, les participants ont proposé aux autres administrations impliquées dans l'APV, de désigner en plus du représentant membre du CNS, un point focal qui sera chargé du FLEGT en général et de l'information concernant l'annexe 7.

Le représentant des peuples autochtones souhaite que des mécanismes adaptés, en dehors de l'outil informatique, soient développés et mis en place pour assurer l'accès des populations autochtones à l'information forestière.

Recommandation 6 : *Le CNS a engagé les autres administrations impliquées dans l'APV, à désigner en plus du représentant membre du CNS, un point focal qui sera chargé du FLEGT en général et de l'information concernant l'annexe 7*

4.6 Mobilisation du Facilitateur FLEGT

La GIZ a informé que des consultants ont été identifiés et qu'un est en cours de sélection. Les différentes familles d'acteurs du CNS seront approchées pour avis de non objection.

4.7. Tenue de forum sur la gouvernance forestière

Un atelier sur la gouvernance forestière a été organisé à Yaoundé avec l'appui de FODER et de l'université de Wolverhampton. Le Cameroun a également participé à deux séminaires sur la gouvernance forestière organisés à Brazzaville et à Kinshasa.

4.8. Suivi de la transparence et lutte anti-corruption

Le projet ITAC conduit par FODER, selon l'exposé de NGONZO Rodrigue, s'est achevé. Ce projet, a-t-il signalé, a permis de tenir plusieurs séminaires de sensibilisation dans les régions de l'Est, Sud-ouest, Nord-ouest.

4.9 Vulgarisation du guide du contrôleur forestier développé par l'Observateur Indépendant (OI)

Un guide du contrôleur forestier est développé par l'OI. Un atelier de formation des contrôleurs de la BNC sur ce guide a été organisé à Yaoundé. Le nombre d'exemplaires dudit guide s'est révélé insuffisant. Le projet PPECF (Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée) s'est montré volontaire pour appuyer le Cameroun à produire des exemplaires supplémentaires.

Au delà de la présentation de l'évolution de la mise en œuvre des actions prioritaires, une discussion a eu lieu entre les participants sur l'état des besoins du Cameroun dans le cadre du 11ème FED. Il en ressort que les membres du CNS doivent être attentifs avec le MINEPAT pour être sûr qu'on prend en compte les financements prévus. Il faudrait à cet égard être précis sur les besoins avant de solliciter les financements.


Le Comité National de Suivi s'est clos à 13 heures 30 minutes.

Le Président de séance

Denis KOULAGNA KOUTOU

Le Secrétaire Général

Le rapporteur


NONGA MFossi Alain
Ingénieur des eaux et forêts.